



Appel du congrès du SNEP-FSU 93

Les profs d'EPS se font lanceur d'alerte sur l'avenir de l'éducation physique et sportive des élèves

Les enseignants d'EPS de seine saint denis sont inquiets pour l'avenir de l'éducation physique et sportive. Alors qu'aucun bilan des programmes de 2008 n'a été réalisé, les nouveaux programmes d'EPS qui viennent d'être publiés ont réduit considérablement l'ambition et les exigences attendues pour les élèves.

Les profs d'EPS lancent l'alerte sur :

- La fin du cadre national des acquisitions visées dans les Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) dans les programmes d'EPS.
- La suppression de l'épreuve d'EPS au DNB.
- La réforme du collège vient amplifier et institue l'autonomie des établissements, un danger pour le service public d'éducation.
- Un accès plus difficile aux installations sportives existantes. En effet, la place laissée à l'EPS en collège et lycée par les collectivités pourra être réduite puisque les élèves n'auront plus que 4 champs d'apprentissage à valider contre les 8 groupes d'APSA comme précédemment.

L'institution défend, dans la réforme des programmes et du collège, la liberté laissée aux enseignants sans réellement assurer un cadre et des moyens pour garantir pour tous les enfants de France un même droit à l'éducation. Les jeunes collègues qui débiteront le métier dans notre département devront donc inventer les attendus des élèves et le nombre de séances nécessaires sans pouvoir se référer à un cadre national.

Ce nouveau programme va venir nécessairement accentuer une fois encore les inégalités d'accès à l'éducation des enfants et laisser un peu plus de côté nombre de jeunes Séquano-Dionysiens dans l'accès à la culture sportive et artistique.

Une atteinte portée à une discipline scolaire qui est pourtant reconnue d'une importance et d'une utilité publique dans nombre de rapports sur l'éducation de la jeunesse et sur la santé. Ces attaques dégradent l'image et l'importance de l'EPS aux yeux de nos élèves et de leurs parents.

Le mouvement sportif devrait s'inquiéter de ce glissement. Les jeunes français auront un niveau d'éducation physique et de culture pratique dans les APSA nécessairement plus faibles.

L'adaptation locale ne doit pas être le point de départ, mais un levier de réponses ambitieuses qui « rattraperait » l'inégalité à la quelle est confrontée la population de notre département et celle de tous les territoires oubliés de la République. Nous revendiquons un métier de prof d'EPS, fonctionnaire indépendant et responsable face à sa mission. Nous avons besoin pour cela d'un cadre national qui garantisse une même exigence pour tous sur tout le territoire français.

- ➔ Nous demandons de maintenir la place de l'EPS au DNB par une épreuve pratique qui évalue les acquisitions des élèves.
- ➔ Nous appelons les profs d'EPS à continuer et développer le travail engagé sur les référentiels nationaux des programmes alternatifs. La commission d'étude et de révision des programmes et la ministre de l'éducation doivent organiser un large travail autour de programmes alternatifs. Les programmes d'EPS se définissent par l'étude pratique des APSA qui intègrent les « compétences méthodologiques et sociales » visées.

L'École doit être le premier moyen de la démocratisation de l'accès à la culture vivante. La place des références culturelles dans les programmes scolaires est alors une garantie de la poursuivre cet objectif du service public.